



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 7 juillet 2023

Lutte contre la pêche informelle à Cayenne Opération de saisies et destructions au vieux port de Cayenne

Dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale, une opération de contrôle des tapouilles et des pêcheurs informels le long du canal Leblond à Cayenne a été menée le vendredi 7 juillet 2023. Cette opération s'est déroulée en deux temps.

En début de matinée, une opération de contrôle interministériel a été menée dans le cadre du CODAF, sous l'autorité du Procureur de la République. À l'issue de cette opération qui a mobilisé des effectifs de la Police Nationale, de la DGTM (Direction de la mer et SALIM), de l'inspection du travail (DGCOP) et de la Gendarmerie Maritime, le bilan est le suivant:

- 3 procédures de travail dissimulé ont été relevées
- 2 pêcheurs en situation irrégulière sur le territoire national ont fait l'objet d'une procédure d'éloignement
- 2,5 tonnes de poissons ont été saisies
- divers matériels saisis (filets de pêche et congélateurs pour l'essentiel)
- 12 embarcations ont été saisies

La deuxième phase de cette opération s'est déroulée en début d'après midi et a consisté, sous l'autorité du préfet de la région Guyane, à détruire les installations illégales construites dans le prolongement des pontons servant d'accostage aux navires. Les 4 constructions sans droits ni titres ont été détruites. Pour celles restantes, un examen approfondi de leur situation au regard des autorisations délivrées est en cours, en vue soit de leur pérennisation, soit de leur destruction ultérieure.

À l'occasion de cette opération, tant le préfet de la région Guyane que le Procureur de la République souhaitent rappeler aux consommateurs que l'achat de produits de la pêche en dehors des filières légales et contrôlées peut s'avérer dangereux pour la santé.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr